

Département de la Haute-Vienne

❖ Commune de DOMPS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de Conseillers :	
en exercice	: 10
présents	: 7
représentés	: 0
votants	: 7
Pour	: 7
Contre	: 0
Abstentions	: 0

Le Conseil Municipal de la commune de DOMPS s'est réuni en session ordinaire, le dix huit février deux mil vingt cinq à 20h30, suivant convocation en date du onze février deux mil vingt cinq, sous la présidence de Mme BOUR Coline, Maire.

Étaient présents : Mme BOUR Coline, Mr BOUTY Serge, Mr CHASSAGNE Yannick, Mr MONTHEIL Jean Pierre, Mr LEROUSSAUD Sébastien, Mr BREUX Sylvain, Mr VERHELST Eduard.

Membres excusés ayant donné pouvoir :

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir : Mme BELLET Béatrice, Mme CYRILLE D'HOOP Aurore et Mr CHARIAL Nicolas,

Date de convocation du Conseil Municipal : le 11 février 2025

Secrétaire de séance : Mr VERHELST Eduard

Délibération 2025/005 en date du 18 février 2025

Programme d'élagage 2025 : étude des devis et choix de l'entreprise

Madame le Maire rappelle qu'il convient d'envisager la poursuite des travaux d'élagage le long des voies communales tous les ans. En 2025, il a été convenu d'élaguer la route du cimetière, les aiguillons, la montée route du Grand Bouchet au réservoir d'eau, Trayeux, la route de Sussac et la route d'Eymoutiers à la sortie du Bourg.

Madame le Maire présente les devis des entreprises sollicités :

- Pinon Ludovic 6 215,00 € HT
- El Plazanet Aldric 5 750,00 € HT

A l'unanimité le conseil municipal décide :

- D'autoriser Madame le Maire à signer le devis auprès de l'entreprise El Plazanet Aldric pour un montant de 5 750,00 € HT.
- De dire que les crédits seront inscrits au budget 2025.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

En Mairie le 18 février 2025.

Le Maire

Accusé de réception en préfecture
087-218705804-20250218-2025-005-DE
Date de télétransmission : 19/02/2025
Date de réception préfecture : 19/02/2025

